Cinquantenaire du Ministère de la Culture

Sénat – 13 mai 2009

Intervention du sénateur Jack Ralite

Chacune, chacun d'entre vous,

Le Ministère de la Culture est une innovation institutionnelle historique qui a, en 1959, condensé une tradition française des pouvoirs publics. Elle a cheminé depuis le 13ème siècle, s'est épanouie au 17ème siècle, a habité la pensée des Lumières, puis le travail de la Convention sous la Révolution Française et plus près de nous, le Front Populaire et la Libération.

Le Ministère de la Culture exprime une reconnaissance, au niveau de l'Etat et de la Nation, de la culture et de la création. Et André Malraux, écrivain à la puissance fabuleuse et visionnaire qui a changé tant de regards, lui donne son orientation à l'article 1 du décret numéro 59 889 du 26 juillet 1959 : « Rendre accessible au plus grand nombre, c'est-à-dire restituer à la Nation toute entière les œuvres capitales de la France et favoriser la création des œuvres de l'Art et de l'esprit ». Il lui donne aussi son esprit : « L'Etat n'est pas fait pour diriger l'Art mais pour le servir ».

Le Ministère, dès ses débuts, exprime aussi une démarche internationale inscrite dans la tradition comme dans la vie du premier ministre de la Culture, André Malraux, avec sa sensibilité

internationaliste, notamment lors de la guerre d'Espagne, avec sa recherche éblouissante des arts et imaginaires du monde entier, l'insaisissable. Cela s'illustrera avec Toutânkhamon à Paris, La Vénus de Milo au Japon et La Joconde aux Etats-Unis.

Le Ministère de la Culture enfin, était une Symbolique, que Malraux et De Gaulle, hommes symboliques, s'il en est, illustrent parfaitement. Personne n'a mieux souligné le rôle du symbolique que le philosophe Legendre : « L'Homme symbolise comme il respire ». Le « Musée imaginaire » de Malraux en est un des plus hauts exercice et offre à chacun de ses lecteurs, lectrices comme un combustible pour atteindre ce qui, par d'autres chemins, est inatteignable.

Ces trois préoccupations lancèrent le Ministère de la Culture pour « avancer contre l'ordre habituel des choses » disait l'écrivain Pierre Moinot, conseiller d'André Malraux.

Ce Ministère habite la mémoire, une mémoire à traiter selon l'image d'Aragon « se souvenir de l'avenir ».

Bien sûr, le monde a changé et Malraux avait eu des idées prémonitoires comme « l'audiovisuel sera la prochaine forme de la métamorphose ». Le 12 mai 1976 à l'Assemblée nationale devant la Commission des Libertés, Malraux témoignant et parlant publiquement pour la dernière fois, je l'ai, comme Jacques Legendre, entendu dire : « La meilleure loi sur les libertés serait peu de chose si elle ne se rendait pas maîtresse du plus puissant instrument de liberté et d'asservissement qui ait été conçu par l'esprit humain… Réforme utopique ? C'est ce que l'on a dit de toutes les grandes réformes.

L'utopie, c'est l'espoir des autres… Il ne s'agit pas d'une réforme mais d'une révolution… »

Ajoutons, qu'il a eu le courage d'oser nommer « le puissant effort des industries du rêve producteur d'argent » en lui opposant celui à construire « des usines du rêve producteur d'esprit ».

Je crois que ce Ministère et son futur matricé par André Malraux se silhouettent dans un environnement numérique dérangeant et extraordinaire même s'il créé une fracture et approfondit les inégalités. Son bougé à opérer est exprimé par trois contemporains

L'universitaire bosniaque Pedrag Matvejevic : « Chacun a un héritage et il doit le défendre mais dans un même mouvement s'en défendre. Autrement il aurait des retards d'avenir, il serait inaccompli ». Le chercheur Georges Balandier : « Nous sommes dans l'obligation de civiliser les nouveaux nouveaux mondes issus de l'œuvre civilisatrice ». Pierre Boulez : « L'Histoire n'est pas ce qu'on subit, mais ce qu'on agit. ». Nous devons inventer, par exemple, une nouvelle régulation – Malraux su le faire comme l'illustre sa création de l'avance sur recette au cinéma - afin d'éviter une déshumanisation, un ensauvagement, un évanouissement. Ainsi du droit d'auteur, droit moral et droit patrimonial, Droit de l'Homme.

On a glosé en France sur « l'exception culturelle », certains lui donnant même un caractère quasi nationaliste alors que c'était une pratique politique disputant le règne sans rivage de l'argent sur la pensée et l'art. La « diversité culturelle » qui a servi de substitut, si elle n'est pas accompagnée des pratiques d'égalité et de solidarité

court-circuite la nécessaire bataille évoquée par Malraux, « La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert ». Ceci concerne particulièrement le monde du travail qui avec la crise, est encore plus blessé, méprisé dans sa dignité au point que certains de ses membres, selon le chercheur Yves Clot, risquent de devenir des « boxeurs manchots ».

Agir avec opiniâtreté pour une responsabilité publique et sociale en matière de culture et de création, bâtie sur six démarches définies par les Etats Généraux de la Culture, le plus grand rassemblement pour la Culture qu'ait connu la France : Audace de la création, Obligation de production, Elan du pluralisme, Volonté de maîtrise à tous les niveaux de la société, de la Diffusion et de la Distribution contre le monopole de la desserte de la culture, Atout d'un large public cette vraie dimension de la liberté des artistes plus que jamais à conquérir, Besoin grandissant de coopération internationale.

Telles sont les ardentes obligations, le sursaut éthique que les citoyens, les artistes et le Ministère de la Culture peuvent et doivent promouvoir d'abord dans les secteurs publics mais aussi par convention avec les secteurs privés.

Jean-Marie Drot, un des grands réalisateurs de la télévision des Buttes-Chaumont, vous a présenté 4 des treize 52 minutes qu'il a consacrés à Malraux. C'est une réalisation lumineuse. Si je puis me permettre d'être un peu personnel, j'ai eu l'ami Jean-Marie Drot pour guide à Florence sur tous les lieux qu'il a filmé faisant partie des passions de l'auteur des « Anti-Mémoires ». Ce fut inoubliable.

La Commission des Affaires culturelles du Sénat et son président Jacques Legendre, en ayant décidé ce rendez-vous autour de cette série oh combien affectueuse : « Journal de voyage avec André Malraux », une des fiertés de la télévision publique française, a voulu non pas statufier les choses mais a tout simplement retenu la pensée de Walter Benjamin, immense philosophe allemand victime du nazisme, quand il disait qu'il fallait « prendre au sérieux l'inachèvement ». C'était pour lui comme un programme de pensée. J'ajouterai, citant Foucault, un programme de « penser l'impensé ». Le Ministère de la Culture est inachevé et a besoin, non de s'achever, mais de s'accomplir. Et chacun sait bien qu'André Malraux, sur cette voie de courage, disait à Brasilia en 1959, « La Culture a deux infranchissables barrières : la servitude et la faim ». Belle et profonde réponse à la question d'Hölderlin : « A quoi bon des poètes en un temps de manque ? ».